



33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 11/03/2025

L'an deux mille vingt-cinq le onze du mois de mars à 18h30, le Conseil d'Administration du CIAS Airvaudais-Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la CCAVT à Airvault, sous la présidence de M. Olivier FOUILLET, Président du CIAS.

Date de la convocation : 4 mars 2025

Nombre de membres :

- En exercice : 21
- Présents : 12
- Votants : 16

Présents : Lucienne AUBRY, Brigitte BAUDON, Nadia CADET, Frédérique DAMBRINE, Véronique DIGUET, Olivier FOUILLET, Sylvie JOZEAU, Jean-Claude LAURANTIN, Hélène MARSAULT, Françoise RICHARD, Daniel ROBERT, Nadine VIVIER.

Excusés avec pouvoir : Maryse BARIGAULT a donné pouvoir à Sylvie JOZEAU

Françoise BRAUD a donné pouvoir à Hélène MARSAULT

Maryse CHARRIER a donné pouvoir à Frédérique DAMBRINE

Cécile GLORIAU a donné pouvoir à Véronique DIGUET

Excusés/Absent(e)s : Gérard CHABAUTY, Gérard GIRET, Pierrette MILLIASSEAU, Anne-Marie POUPIN, Micheline REAU.

Secrétaire de séance : Anne ALLIER

SERVICE COMMUN CCAVT/CIAS

Délibération n° D 2025-001

- Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 5721-9,
- Vu les statuts de l'EPCI
- Vu l'exposé de M. le Président ci-dessus
- Vu l'avis défavorable du CST en date du 10 décembre 2024
- Vu l'avis favorable du CST en date du 14 janvier 2025,

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil d'administration décide :

- ✓ De renouveler à compter du 1^{er} avril 2025 le service commun entre la CCAVT et le CIAS Airvaudais-Val du Thouet
- ✓ De valider la convention de renouvellement de ce service commun, annexée à la présente délibération
- ✓ D'autoriser M. le Président à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme, le 13 mars 2025

La secrétaire de séance,
Anne ALLIER

Le Président,
Olivier FOUILLET